
	Elections professionnelles	 Loi Informatique & Libertés
Caisse Nationale	Information aux « personnes concernées »	Page 1 sur 1

Finalité et fonctions principales du traitement (cadre légal particulier s'il y a lieu)		
<p>Le présent traitement est mis en œuvre dans le cadre des élections professionnelles des membres du comité d'établissement et des délégués du personnel de la caisse nationale du RSI et de ses sites déconcentrés.</p> <p>Il a pour finalité la gestion des élections professionnelles (<i>délibération n°2005-277 du 17 novembre 2005</i>), de manière non dématérialisée (exclusion du vote par voie électronique).</p>		
Catégories de personnes concernées par le traitement		
▶ L'ensemble des salariés du RSI présent au niveau du siège et de ses services déconcentrés		
Catégories de données à caractère personnel (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P)	Catégories de destinataires des données, internes ou externes (toutes catégories de données si : ▶ ...)	Durée de conservation des données (toutes catégories de données si : ▶ ...)
▶ A) Etat-civil, Identité, Données d'identification ▶ Y) Autres : statuts (cadre ou non cadre), site d'appartenance ; _____ Données sensibles _____ NEANT	▶ Personne habilitées, chargée de la gestion des ressources humaines ; ▶ Service des ressources humaines ; ▶ Instances représentatives des salariés ; ▶ Délégués syndicaux.	▶ Les données sont conservées 15 jours suivant les résultats de l'élection
Transferts de données hors RSI / Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements		
▶ NON		

Responsable du traitement	Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre
Directeur général de la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex	DRHM Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex
Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification	Création/Modifications/Suppression : date, référence, cause (purge de la fiche 3 ans après suppression du traitement)
Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex ou cnil@le-rsi.fr	Dispense de déclaration : mise au registre (art. 22 III + CIL) ; conforme à la norme simplifiée n°46 : délibération n°2005-002 du 13 janvier 2005 portant adoption d'une norme destinée à simplifier l'obligation de déclaration des traitements mis en œuvre par les organismes publics et privés pour la gestion de leurs personnels. Création : 17/06/2015
Autres informations (s'il y a lieu)	
▶ Transferts de données hors Union Européenne : NON ▶ Droit d'opposition : OUI	